

LE PROJET DE LA FILIÈRE SEMENCES & PLANTS DU CENTRE-VAL DE LOIRE



4^{ÈME} GÉNÉRATION 2024-2028



Projet validé le 7 juin 2024

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE SEMENCES & PLANTS DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Données 2022

44 000 ha de multiplication de semences et plants dont **4000 ha** en agriculture biologique



2 000 agriculteurs multiplicateurs

35 usines de transformation des semences et plants



21 entreprises de sélection

1^{ère} région en termes de multiplication potagères dont : **9.000 ha**

3^{ème} région en termes de surfaces de production



106 établissements proposant des contrats



4900 contrats par an



3 groupes d'espèces majoritaires
céréales à paille dont : **43%** des surfaces
fourragères et gazon dont : **20%** des surfaces
potagères et florales dont : **20%** des surfaces

LES MONTANTS ENGAGÉS PAR LA FILIÈRE ET LA RÉGION

10 274 855 €

engagés par **la filière**
dont 4 000 000 € estimés pour les investissements matériels

Le Conseil régional apporte son appui à la filière pour un montant total de

832 508 €

L'Union Européenne apporte un soutien financier d'environ

600 000 €

DES CONSTATS AUX ENJEUX



DES CONSTATS

- Une faible connaissance du bilan carbone de la filière malgré un potentiel de réduction des gaz à effet de serre
- Un besoin de prospecter sur de nouvelles cultures
- Une nécessité de modéliser le climat et le comportement des ravageurs pour anticiper les contraintes
- Une nécessaire optimisation de la gestion et de l'utilisation de l'eau

- Une diminution rapide du nombre de matières actives
- Une nécessaire prise de conscience collective pour limiter l'impact environnemental de la filière
- Une ambition de renouvellement des générations
- Un besoin de main d'œuvre important

- Un besoin de sécuriser les productions, les producteurs et les établissements semenciers
- Une nécessité d'imaginer des outils de sécurisation et de partage de valeur
- Un besoin d'accompagner les multiplicateurs

- Une méconnaissance de la filière et de ses atouts
- Un besoin de communication autour des productions de semences et plants
- Une sensibilisation à faire sur les semences et plants certifiées



AUX ENJEUX

**Faire face et s'adapter
au changement
climatique**

**Optimiser les moyens
de production de
l'amont à l'aval**

**Allier économie et
compétitivité**

**Communiquer sur la
filière**

DES ACTIONS SOUTENUES FINANCIÈREMENT PAR LA RÉGION

EVALUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PERMETTRE À LA FILIÈRE DE S'ADAPTER ET D'ATTÉNUER SES IMPACTS

5 AXES

STRATÉGIQUES

Modéliser le climat de demain pour adapter l'assolement régional et les itinéraires techniques

- Mise à jour et création de fiches de vulnérabilité sur la base d'informations physiologiques des cultures
- Prospection sur de potentielles nouvelles cultures
- Organisation de journées de diffusion de résultats

Evaluer le Bilan Carbone des productions de semences et plants

- Mise en avant des outils existants pour faire le bilan carbone
- Paramétrage de ces derniers pour plus de précisions sur les cultures de semences et plants

Produire des plants de pomme de terre au plus proche des utilisateurs

- Production d'un argumentaire pour une prise de conscience collective
- Rencontre avec des opérateurs économiques

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES POUR APPUYER LA FILIÈRE DANS SA TRANSITION AGRO ÉCOLOGIQUE TOUT EN RENFORÇANT LA BIODIVERSITÉ

Mettre au point des itinéraires techniques innovants pour pérenniser la filière

- Mise en place de programmes d'expérimentation en lien avec les enjeux prioritaires du CAP

Développer et animer le réseau régional des semences paysannes

- Mise en place d'essais aux champs sur les semences fourragères
- Création d'un répertoire de semences et plants disponibles et de fermes participantes
- Déploiement d'un outil web d'informations et d'échanges participatifs des semences paysannes
- Organisation de journées de rencontres territoriales



AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'UTILISATION DE L'EAU POUR SÉCURISER LES PRODUCTIONS DE SEMENCES ET PLANTS

Mettre en place un appui technique collectif et travailler sur les dispositifs spécifiques de pilotage de l'irrigation pour optimiser l'utilisation de l'eau

- Rapport d'étude sur les pratiques d'irrigation en maïs semence et leviers d'économie d'eau
- Animation de groupes d'agriculteurs multiplicateurs

CONTRIBUER À LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE

Accompagner les projets des Établissements semenciers

- Accompagnement des établissements semenciers dans leurs projets d'investissements et de modernisation
- Mise en place de réunion d'information et de sensibilisation

Accompagner les Établissements semenciers dans la recherche de nouvelles cultures adaptées pour demain

- Soutien de plusieurs projets sur la durée du CAP
- Diffusion des résultats

ANIMER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET COMMUNIQUER SUR SES ENJEUX ET L'ATTRACTIVITÉ DE SES MÉTIERS

Communiquer auprès des acteurs de la filière

- Organisation d'un événement fédérateur par an (journée régionale, forum, autres)

Communiquer auprès des décideurs

- Constitution d'un collectif régional
- Présentation de la filière et de ses enjeux auprès d'élus locaux pour favoriser les initiatives visant à maintenir la position de la filière



DES AIDES À L'INVESTISSEMENT POUR VOS PROJETS

Accompagner les investissements pour améliorer la performance des entreprises

POUR DES INVESTISSEMENTS SUPÉRIEURS À **12 500 € HT**



Répondre à l'appel à projet SIAP investissements productifs « modernisation » OU « risques climatique »

Un **taux de base d'aide publique de 30%**, bonifié de 10% pour les exploitations engagées en Agriculture Biologique ou autres SIQO et de 10% pour les exploitations reprises par un jeune agriculteur (JA) ou un nouvel agriculteur (NA)

Le montant des investissements éligibles est plafonné à **90 000 € HT** pour le calcul de l'aide



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AUX AIDES DU CAP FILIÈRE

Entreprises dont le siège social est basé en région Centre-Val de Loire répondant à au moins l'une des conditions suivantes :

- Jeune agriculteur ou nouvel agriculteur
- Être certifiée AB ou HVE ou SIQO
- Être engagée dans un groupe dont le cœur de travail est la transition agroécologique : ferme du réseau DEPHY, membre d'un GIEE, membre d'un groupe 30 000, membre du programme « Herbe et Fourrages », adhérent d'un GDA engagé dans la transition agroécologique ou engagé dans un contrat de prestation Chambre d'agriculture visant l'amélioration des performances sur les thèmes ci-après : agriculture biologique, biodiversité, désherbage mécanique, autonomie protéique, fertilité des sols, agriculture de conservation
- Être engagée dans une mesure agroenvironnementale climatique (MAEC)
- Avoir réalisé un diagnostic bas carbone ou un diagnostic énergétique type Dia'Terre
- Avoir réalisé un diagnostic Agriculture paysanne
- Adhérer à la FNAMS ou au Comité Centre Sud ou être nouveau multiplicateur de semences ou multiplicateur de semences commençant une nouvelle production (nouvelle espèce) depuis moins de 5 années

1 DOSSIER SIAP MODERNISATION ET 1 DOSSIER SIAP RISQUES CLIMATIQUES SUR LA DURÉE DU CAP FILIÈRE SEMENCES & PLANTS 4G





VOS CONTACTS

www.cap-filieres.fr

ANIMATEUR(TRICE)S DU CAP FILIÈRE

Marion BOUVIALA

FNAMS Centre
2701 route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD
02.48.23.04.83 - marion.bouviale@fnams.fr

Elodie VOISIN-GOGNIES

Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
13 Avenue des Droits de l'Homme
45000 ORLÉANS
07.64.75.94.59 - elodie.voisin-gognies@centre.chambagri.fr

François DUBOIS

SEMAE Centre
13 Avenue des Droits de l'Homme
45000 ORLÉANS
02.38.71.90.93 | 06.09.01.21.85 - francois.dubois@semae.fr



LES PARTENAIRES DU CAP FILIÈRE

